

DATE : vendredi 13 février 2015

LIEU : mairie de Wacquemoulin

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Pascal D'Heygere, adjoint au maire de Wacquemoulin
- Michèle Bourbier, maire de Pierrefonds
- Jean-Pierre Vrancken, SIVOM de Monchy-Humières
- Sophie Mercier, SIA Payelle-Aronde
- Fanny Barré, Communauté de communes du Plateau Picard
- Thomas Landorique, DDT de l'Oise
- Jany Tueur, Conseil Général de l'Oise
- Anne Siron, Conseil Régional de Picardie
- Erwan Menvielle, Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Sébastien Deschamps, Syndicat Mixte Oise-Aronde

ÉTAIENT ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S :

- Alain Coullaré, maire de Monceaux – 1^{er} VP SMOA
- Stanislas Barthélémy, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Longueil-Sainte-Marie
- Annick Decamp, Commune de Moyvillers
- Jérôme Bahu, commune de Pont-Sainte-Maxence
- Bruno Rabussier, SIA le Moulin
- Bruno Rabussier, SIAEP de Pronleroy
- Lisa Vincent, Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée Dorée
- Cindy Malherbe, Agglomération de la Région de Compiègne
- Estelle Braeckelaere, Conseil Général de l'Oise – SATEP
- Virginie Parot, Agence de l'Eau Seine-Normandie

ORDRE DU JOUR : BILAN 2014

M. D'Heygere préside et introduit la commission.

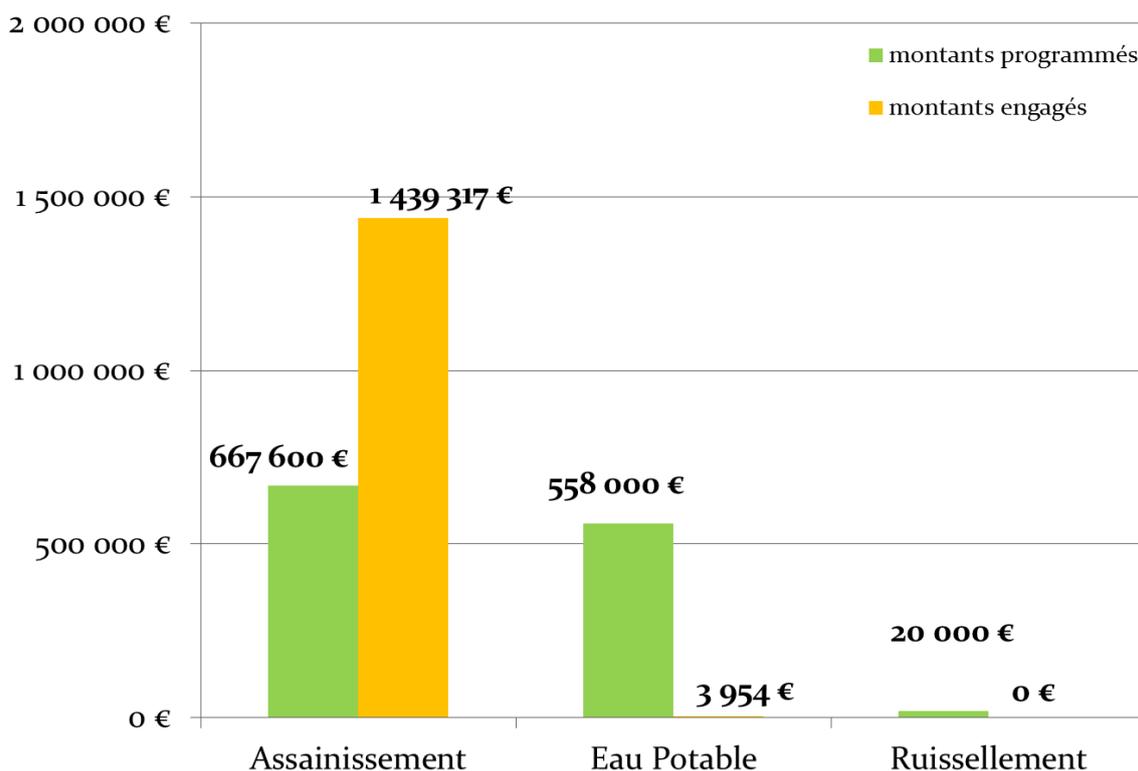
M. Deschamps résume l'historique du Contrat global Oise-Aronde, les enjeux, les objectifs et les chiffres clés (période 2011 – 2015, 38 millions € programmés, 23 maitres d'ouvrages, 50 projets, objectifs identiques aux objectifs du SAGE Oise-Aronde).

Il précise que la commission thématique eau potable et assainissement regroupe les objectifs suivants :

- Obj. 4 : réduire les flux de pollution dès leur origine, quelle que soit leur source
- Obj. 6 : sécuriser l'alimentation en eau potable
- Obj. 8 : maîtriser les inondations et limiter les phénomènes de ruissellement

Il rappelle que le montant programmé correspond aux dépenses prévisionnelles envisagées en N-1. Les dépenses réelles des maitres d'ouvrages correspondent aux montants engagés dans l'année N.

Il rappelle le bilan des actions engagées en 2013 :



BILAN DES ACTIONS 2014

OBJECTIF 4 : RÉDUIRE LES FLUX DE POLLUTION DÈS LEUR ORIGINE, QUELLE QUE SOIT LEUR SOURCE

M. Deschamps présente le bilan financier des actions engagées pour l'objectif n°4 en 2014 :

- Montants programmés au contrat : 13 925 200 €
- Montants engagés par les maitres d'ouvrages : 9 854 407 €

SIA Payelle-Aronde

Création de la STEP intercommunale et d'un réseau d'assainissement

M. Deschamps indique que cette opération se traduit par la construction d'une STEP (12 200 eq/h) et d'un réseau d'assainissement séparatif. Il s'agit de raccorder les communes de Remy, Estrées-Saint-Denis, Moyvillers, Rouvillers, Francières, Montmartin et Hémévillers.

Le montant de l'opération (1^{ière} tranche financière) est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 11 000 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 12 406 400 € TTC
 - travaux création réseaux :
 - montant engagé en 2014 : 4 441 290 €
 - aide AESN : 172 000 €
 - travaux création STEP :
 - montant engagé en 2014 : 5 371 910 €
 - aide AESN : 402 000 €

MM. Vrancken et Ledrappier s'interroge sur le risque de pollution de l'Aronde en cas de dysfonctionnement de la STEP notamment au niveau du rejet situé au hameau de Beaumanoir.

Mme. Mercier indique que la surveillance des niveaux de rejets et plus particulièrement de la réactivité des techniciens sera un point essentiel de la future DSP.

M. Tueur précise que la STEP du SIAPA sera soumise à des contrôles de qualité mensuels.

M. Vrancken rappelle que le bassin de l'Aronde est en tension quantitative. A ce titre il demande si la solution d'infiltration des eaux épurée a été étudiée.

M. Deschamps indique que l'étude de cette solution avait été soulevée par le SMOA. La mise en place de bassin d'infiltration demandait une emprise foncière trop importante et la proximité de la nappe (risque de pollution des eaux souterraines) ont rendu cette solution inenvisageable.

M. Tueur précise que l'avis final est rédigé par l'hydrogéologue agréé.

M. Deschamps ajoute que la DDT impose également le choix du rejet. En ce qui concerne le rejet en direct dans l'Aronde et non pas par le biais du ru de la Payelle, cela s'explique par le faible facteur de dilution du ru.

Mme. Mercier indique que la mise en route prévisionnelle de la STEP est envisagée à la mi 2016.

<p>Communauté de communes du Liancourtois – la Vallée Dorée Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement des eaux usées sur Labruyère dans le cadre du Schéma Directeur réalisé par le SMECTEUR de Sacy-le-Grand</p>

M. Deschamps précise que l'opération sera lancée début 2015. Les travaux sont envisagés pour la fin d'année.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 204 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 0 €
- programmation 2011 décalée à 2015

<p>Commune de Sacy-le-Grand Remise en état des réseaux d'eaux usées et mise en conformité des branchements</p>
--

M. Deschamps précise que l'opération s'inscrit dans un groupement de commande avec la CCLVD. L'action consiste à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées au niveau de la rue de Cinqueux et à la mise en conformité de branchements.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 56 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 44 800 €
- programmation 2011 décalée à 2015

SMECTEUR de Sacy-le-Grand
Travaux sur réseaux d'eaux usées

M. Deschamps précise que l'opération s'inscrit dans le cadre du groupement de commande avec la CCLVD. L'action consiste à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées au niveau de la rue de Berne.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 160 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 120 000 €
- programmation 2012 décalée à 2015

Agglomération de la Région de Compiègne
Mise en place d'un traitement phosphore sur la STEP de Clairoix

M. Deschamps indique que cette opération consiste au traitement phosphore sur la STEP de Clairoix.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 150 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 150 000 €
- programmation 2011 décalée à 2015

Agglomération de la Région de Compiègne
Construction de la STEP de Choisy-au-Bac et du réseau d'assainissement

M. Deschamps indique que cette opération consiste à reconstruire la STEP de Choisy-au-Bac.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 8 000 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 100 000 €
- montant engagé en 2014 : 41 307 €
- aide AESN : _____ €

OBJECTIF 6 : SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

M. Deschamps présente le bilan financier des actions engagées pour l'objectif n°6 en 2014 :

- Montants programmés au contrat : 293 300 €
- Montants engagés par les maitres d'ouvrages : 276 407 €

Communauté de communes du Liancourtois – La Vallée Dorée
Actions liées à la DUP du champ captant de Labruyère

M. Deschamps explique que cette opération consiste à l'acquisition de parcelles privées et à la démolition d'anciens bâtiments d'exploitation.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 430 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 100 000 €
- montant engagé en 2014 : 122 145 €
- aide AESN : 97 717 €

Communauté de communes du Liancourtois – La Vallée Dorée
Animation sur les BAC de Labryère et de Sacy-le-Grand

M. Deschamps explique que cette opération consiste à accompagner le changement des pratiques agricoles et non agricoles à l'échelle du BAC de Labryère et de Sacy-le-Grand à travers le travail d'une personne en charge de l'animation.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : pas de chiffrage
- montant programmé au contrat en 2014 : 45 000 €
- montant engagé en 2014 : 60 225 €
- aide AESN : 48 180 €

M. Cugnière explique que les activités de la chargée de mission sont difficiles notamment le travail de terrain avec les acteurs du territoire. Il précise que son travail ne fait pas l'objet d'un suivi. Il demande à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie de mettre en place un comité de pilotage regroupant l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

M. Menvielle précise que la demande sera traitée par la personne en charge des dossiers agricoles.

Agglomération de la Région de Compiègne
Mise en œuvre du programme d'actions sur le BAC de Baugy - Hospices

M. Deschamps explique que cette opération consiste à accompagner le changement des pratiques agricoles et non agricoles à l'échelle du BAC de Baugy – Hospices à travers le travail d'une personne en charge de l'animation.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 488 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 148 300 €
- montant engagé en 2014 : 28 804 €
- aide AESN : 23 043 €

Agglomération de la Région de Compiègne
Travaux de sécurisation suite au SDAEP

M. Deschamps explique que cette opération se traduit par les études préalables et avants projets de la maîtrise d'œuvre des travaux issus du SDAEP de l'ARC.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : pas de chiffrage
- montant programmé au contrat en 2014 : 0 €
- montant engagé en 2014 : 65 233 €
- aide AESN : 32 617 €

OBJECTIF 8 : MAITRISER LES INONDATIONS ET LIMITER LES PHÉNOMÈNES DE RUISSELLEMENTS

M. Deschamps présente le bilan financier des actions engagées pour l'objectif n°8 en 2014 :

- Montants programmés au contrat : 20 000 €
- Montants engagés par les maitres d'ouvrages : 18 953 €

<p>Communauté de communes du Liancourtois – La Vallée Dorée Réalisation d'une étude hydraulique liée aux ruissellements sur les communes de Rosoy et Labruyère</p>
--

M. Deschamps explique que cette opération comporte l'étude hydraulique des sous-bassins de Rosoy et Labruyère visant à protéger le champ captant de Labruyère.

Le montant de l'opération est le suivant :

- montant programmé au contrat 2011 - 2015 : 20 000 €
- montant programmé au contrat en 2014 : 20 000 €
- montant engagé en 2014 : 18 953 €
- aide AESN : 15 163 €

M. Deschamps indique les communes de Monchy-Humières, Sacy-le-Grand, Remy, Pontpoint, Le Meux et Pierrefonds se sont également engagées dans ce type d'étude.

M. Menvielle précise ce type d'étude est éligible aux aides de l'AESN (étude et travaux à hauteur de 60%) lorsque les phénomènes de ruissellements et de coulées de boues entraînent des impacts sur la qualité du milieu récepteur.

M. Vrancken précise les dossiers de DIG et de loi sur l'eau liés au programme d'actions de lutte contre l'érosion et le ruissellement des sous bassins versant de Monchy-Humières sont actuellement en cours d'instruction par les services de la DDT. Il remercie le CG60 pour la subvention concernant l'étude hydraulique. Il ajoute que le Conseil Général de l'Oise sera sollicité pour l'obtention d'aides concernant les travaux de maîtrise des eaux provenant des routes départementales.

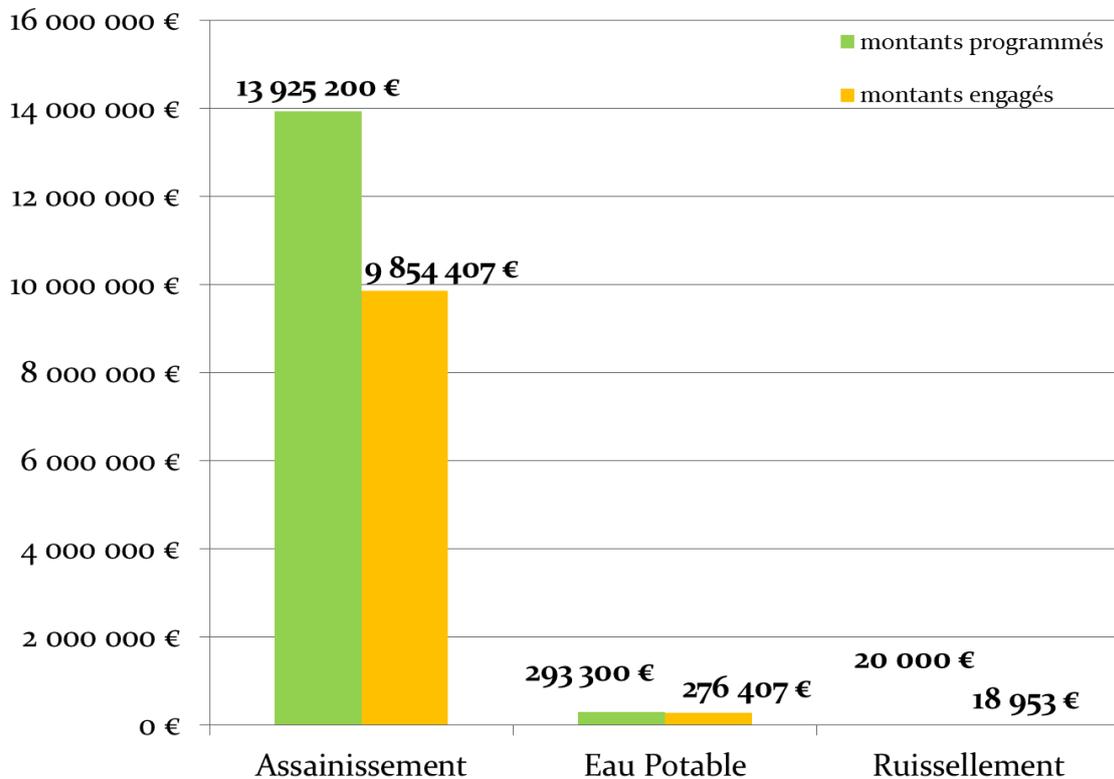
M. Tueur précise que les personnes à contacter sont MM. GROS et FELIHO ainsi que le responsable de l'UTD d'Estrées-Saint-Denis.

M. Ledrappier remercie également le CG60 pour la subvention relative aux travaux de restauration de l'Aronde à Coudun. Il précise qu'une nouvelle demande d'aide sera transmise au CG60 pour la pose de déflecteurs sur l'Aronde.

Mme. Siron indique que la Région peut financer les études (20%) et les travaux d'hydraulique douce (20%) dans le cadre des fonds FEDER sur la période 2015 -2020 en complément d'un co-financement public, ou sur ces propres crédits si le projet n'est pas d'ampleur suffisante pour faire appel à des crédits européens. Le projet doit être à une échelle hydrographique cohérente et l'érosion doit contribuer à la dégradation des milieux aquatiques.

BILAN FINANCIER DES ACTIONS 2014

M. Deschamps présente le bilan de la programmation 2012 :



M. Deschamps présente les difficultés rencontrées :

- Délais importants des études :
 - o besoins d'études complémentaires
 - o instruction des dossiers réglementaires
 - o difficultés d'acquisition foncière

- Situation économique peu favorable :
 - o difficultés à boucler les plans de financements
 - o réduction des budgets des maitres d'ouvrages
 - o règles de financements des financeurs

- Assistance des « petits maîtres d'ouvrage » :
 - o lancement des procédures de marchés
 - o suivi des prestataires

En l'absence de questions supplémentaires, M. D'Heygere remercie les personnes présentes.

Le Président,
de la commission thématique,

Pascal D'Heygere

Le Président,
Par délégation le Vice-
président,

Didier LEDENT